Vice-amiral Peyron Alexandre Louis François – Extrait de : Nos marins : vice amiraux, contre-amiraux, officiers généraux des troupes de la marine et des corps entretenus – Auteur : Trefeu Etienne, historien de la marine – Editeur Berger-Levrault (Paris) 1888 – contributeur : Lesseps, Ferdinand de (1805-1894) - Pages 223 à 232 - Sources : gallica.bnf.fr/Bnf –
Droits : domaine public – saisie 2022

LE VICE-AMIRAL PEYRON

(ALEXANDRE-LOUIS-FRANÇOIS)

1821 - 1892

Né le 21 juin 1823, à Marines (Seine-et-Oise) ; Provenance : École navale ; Aspirant : 1er septembre 1841; Enseigne de vaisseau : 1er novembre 1845 ; Lieutenant de vaisseau : 28 septembre 1852 ; Capitaine de frégate : 26 août 1861 ; Capitaine de vaisseau : 9 mars 1867 ; Contre-amiral : 26 mars 1877 ; Vice-amiral : 24 février 1881.

Légion d'honneur. Chevalier : 15 septembre 1854 ; Officier : 25 juillet 1864 ; Commandeur : 23 octobre 1871 ; Grand-officier : 5 juillet 1882.

Médaille de la Baltique : 1855 ; *Médaille de Crimée* : 1856 ; *Médaille du Mexique* : 1866 ; Commandeur *de l'Ordre de Charles III* (Espagne).

Alexandre **PEYRON** est né dans le département de Seine-et-Oise, à Marines, où sa famille possédait une propriété qu'elle habitait durant la saison d'été.

Il entra à l'École navale en 1839 et son premier voyage fut, sauf le trajet de Paris à Brest, une campagne autour du monde.

Parti de France sur la frégate *la Reine-Blanche*, il passa par le détroit de Magellan, assista, sous les ordres du contre-amiral **du PETIT-THOUARS**, à la prise de possession des îles Marquises et revint par le cap de Bonne-Espérance ; il y avait plus de quatre années qu'il avait quitté son pays.

Il servit pendant quelque temps dans le Levant, devint lieutenant de vaisseau et fut désigné, lorsque **Napoléon III** déclara la guerre à la Russie, pour embarquer à bord du *Phlégéton* en qualité de second.

L'attaque de Bomarsund lui valut la croix de chevalier de la Légion d'honneur et lui fit obtenir, au mois d'avril de l'année suivante, au retour d'un voyage en Crimée, le commandement de la canonnière *la Sainte-Barbe*, avec laquelle il prit part au bombardement de Sweaborg.

M. **PEYRON** avait, à son début dans la carrière, supporté les pénibles fatigues d'une longue campagne. Plus tard, il avait fait la guerre ; il ne lui restait plus qu'une chose à connaître : un séjour un peu prolongé dans une colonie malsaine.

On l'envoya, en 1856, à la Guyane avec l'aviso *le Rapide* qu'il commandait ; il arriva à Cayenne, où régnait une effroyable épidémie, prit, malgré tous ses soins, la fièvre jaune à son bord, et quelle que fût la rapidité avec laquelle il regagna la pleine mer pour atteindre l'embouchure de *l'Amazone*, le mal enleva cependant plus de la moitié de l'équipage.

Durant cette terrible traversée, le capitaine **PEYRON** fut admirable de dévouement et d'abnégation. Il affronta cent fois la mort, risquant sa vie à tout moment pour donner quelque espoir aux moribonds, pour rendre quelque courage aux hommes valides ; la mort l'épargna, et il s'habitua en quelque sorte à la fièvre jaune. Aussi, dix ans plus tard, lorsqu'il fut nommé aux fonctions de commandant de la marine à la Vera-Cruz, il put vivre trois années consécutives dans ce foyer d'infection et se trouva être à peu près le seul qui fut absolument indemne.

En Cochinchine, il commandait la *canonnière n° 18,* à bord de laquelle le capitaine de frégate **BOURDAIS** fut tué, le 10 août 1861, lors de l'affaire de Mytho, et c'est à cette époque qu'il lui arriva l'aventure suivante :

Une nuit, non loin de l'embouchure de la rivière de Saïgon, M. **PEYRON** rencontra une jonque annamite qu'il attaqua et dont il s'empara facilement. Cette jonque, chargée d'une belle cargaison, avait à son bord un certain nombre de passagers, parmi lesquels se trouvaient quelques femmes que l'on avait enfermées durant l'action.

L'une de celles-ci, affolée de terreur, monta sur le pont dès qu'elle fut libre, et, enjambant le bordage, se précipita dans la mer.

Le capitaine **PEYRON** et quelques matelots l'avaient aperçue. L'un de ces derniers se jeta immédiatement à l'eau ; mais les vagues, très fortes, l'entraînèrent d'un autre côté et le malheureux s'enfonça bientôt pour ne plus reparaître. **Alexandre PEYRON** n'hésita pas ; tandis que deux ou trois hommes de l'équipage allaient à la recherche de leur infortuné camarade, il s'élança dans la mer, après s'être débarrassé de son sabre et des vêtements qui l'eussent gêné, et eut l'heureuse chance de rapporter à bord la pauvre femme, que des soins empressés rappelèrent à la vie.

L'empereur, pour cet acte d'humanité autant que pour l'affaire de Mytho, le nomma capitaine de frégate (26 août 1861).

Son nouveau grade lui permit de prendre, quelque temps après, le commandement du bataillon de fusiliers-marins, qui coopéra d'une façon si active aux expéditions de Bariah et de Bien-hoa. M. **PEYRON** fut, pour cette nouvelle affaire, cité à l'ordre du jour et proposé pour la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Il ne tarda pas à rentrer en France, ramenant sur *l'Entreprenante* qu'il commandait, une partie du corps expéditionnaire. Une surprise l'attendait à son arrivée.

Par suite des armements nombreux qu'avait nécessités la guerre avec le Mexique, les officiers de marine disponibles étaient rares et l'on était obligé de rembarquer aussitôt tous ceux qui revenaient des colonies.

Ce fut le cas du commandant **PEYRON**. Il reçut l'ordre de prendre passage sur l'un des paquebots en partance et de se rendre à la Vera-Cruz pour y prendre la direction du service de la marine et le commandement du fort de Saint-Jean d'Ulloa.

Il arriva à destination le 31 décembre 1863 et la prise de possession de son nouveau poste eut lieu dès le lendemain, le 1er janvier 1864. Pendant plus de trois ans, M. **PEYRON** ne cessa un seul jour de s'acquitter de ces fonctions si périlleuses, au milieu de cette ville constamment en proie à l'épidémie, et si pénibles en raison du mouvement continuel des troupes et des navires de guerre.

Ce fut aussi à M. **PEYRON** qu'échut, le 15 juillet 1866, la triste mission de conduire à bord du paquebot qui allait la ramener en Europe, la séparant pour toujours de l'époux qu'elle aimait, l'infortunée **impératrice CHARLOTTE**. Le commandant fit preuve, en cette circonstance, du tact le plus parfait.

Ses services à la Vera-Cruz méritaient une récompense, et de même qu'à l'occasion de l'expédition de Cochinchine il avait reçu la rosette d'officier dans l'année qui avait suivi la campagne, de même cette fois, en rentrant en France, trouva-t-il son brevet de capitaine de vaisseau.

Dix mois après, il repartait pour visiter de nouveau les contrées qu'il avait parcourues vingt-cinq années auparavant, alors qu'il naissait à la vie maritime. Il se rendait dans l'Océan Pacifique, conduisant la frégate à hélice *l'Astrée*, qui avait à bord le contre-amiral **CLOUÉ**, sous le pavillon duquel devait se ranger la division navale française.

C'était la première fois que M. **PEYRON** se voyait appelé au commandement d'un navire de guerre d'une certaine importance, car la *canonnière n° 18* et le transport *l'Entreprenante* étaient loin de pouvoir être comparés à *l'Astrée*.

Mais il n'est pas de joie sans amertume et celle que causa cette nouvelle au commandant eut bientôt son revers ; M. **Alexandre PEYRON** ne vit pas la guerre de 1870. Il ne revint en France qu'à la fin de l'année terrible pour prendre, dans l'escadre d'évolutions (vice-amiral Touchard), le commandement de la corvette *le Sané*.

L'année suivante, il passait à Toulon, à la division des équipages de la flotte dont il présida, en 1875, l'installation aux casernes de l'arsenal de Missiessy.

Après une courte apparition au Conseil d'amirauté, il embarqua sur *le Richelieu* en qualité de chef d'état-major du commandant en chef de l'escadre, le vice-amiral **JAURÉGUIBERRY**, sous les ordres duquel il s'était trouvé quelques mois auparavant à la préfecture de Toulon.

Il y revint d'ailleurs, à cette préfecture, pour y prendre les fonctions de major de la flotte, après avoir reçu, le 26 mars 1877, les étoiles de contre-amiral ; mais il n'y resta pas longtemps, et, en octobre 1878, il partait sur le cuirassé le *La Galissonnière* pour aller prendre le commandement de la division de l'Océan Pacifique.

A son retour, après avoir siégé peu de temps au Conseil d'Amirauté, il remplaça, dans ses fonctions de chef d'état-major général, le contre-amiral **SELLIER** qui venait de mourir, et ce fut en réalité à dater de ce moment que commença la carrière politique de M. **PEYRON**.

L'amiral **CLOUÉ** qui succéda au ministère à son collègue **JAURÉGUIBERRY**, conserva le chef de l'état-major à son poste et en fit bientôt un vice-amiral. En signant cette nomination, le ministre enfreignit une règle depuis longtemps en usage dans l'état-major général de la marine, et à laquelle on ne déroge pour ainsi dire jamais, si ce n'est pour récompenser des services de guerre.

D'après cet usage, les contre-amiraux passent vice-amiraux au fur et à mesure de leur rang d'ancienneté. Ceux d'entre eux qui ne sont point jugés aptes à remplir les conditions du grade supérieur, ne sont pas pourvus de divisions navales[1], et comme, pour devenir vice-amiral, il faut avoir deux années de commandement à la mer, ils ne vont pas plus loin, puisqu'ils ne réunissent pas les conditions nécessaires à l'avancement.

Ce système, qui est réclamé aujourd'hui par un grand nombre d'officiers généraux de l'armée de terre, est ce que l'on appelle l'avancement par sélection ; les tours de faveur y sont beaucoup plus rares.

Le vice-amiral **PEYRON**, en quittant le ministère, fut nommé préfet maritime à Toulon, puis appelé de nouveau à Paris, dans le courant de l'année 1883, pour y prendre le portefeuille de la marine.

Suivant la règle que nous nous sommes imposée et dont on a pu s'assurer en tête de cet ouvrage, nous n'examinerons point la conduite politique de l'amiral **PEYRON** ; nous nous contenterons de

1 Il s'en trouve parfois quelques-uns qui, ne se sentant plus assez valides pour naviguer, déclinent d'eux-mêmes tout commandement de division navale et arrêtent ainsi leur avancement.

faire remarquer que, s'il fut absorbé d'une façon absolue par les exigences parlementaires, il sut choisir, pour le seconder et au besoin le suppléer dans les questions techniques, deux officiers d'une haute valeur, les contre-amiraux **VIGNES**, directeur du personnel, et **MARCQ de SAINT-HILAIRE**, chef d'état-major général.

M. **Alexandre PEYRON** a un frère, le Dr **PEYRON**, qui a été lié longtemps avec M. **GAMBETTA**, et qui, après avoir rempli pendant quelques années les fonctions de chef de service à l'hôpital des Quinze-Vingts, a succédé tout dernièrement à M. **QUENTIN**, comme directeur de l'assistance publique.

Quant au vice-amiral, il a pris, l'an dernier, le commandement de l'escadre d'évolutions, qu'il quittera au mois d'octobre prochain (1887) pour se consacrer ensuite exclusivement à son mandat de sénateur.

Ancestramil